

**SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC**

DATE : Le 16 juin 2022

LIEU : Salle du conseil d'administration
Société de l'assurance automobile du Québec
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Québec (Québec) G1K 8J6

HEURE : 8 h

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|---------------|---|---|
| 8 h | 1. Présences et ordre du jour (5 min) *
1.1 Présences, avis de convocation – Quorum
1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption | <i>Konrad Sioui
Gisèle Gauthier</i> |
| 8 h 05 | 2. Procès-verbal d'une séance antérieure et plan de travail (5 min) *
2.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 10 mai 2022
2.2 Suivi du plan de travail | <i>Konrad Sioui
Gisèle Gauthier</i> |
| | 3. Dépôt de documents *
3.1 Liste des procès-verbaux adoptés | <i>Konrad Sioui
Gisèle Gauthier</i> |
| 8 h 10 | 4. Rapport du président du conseil d'administration (15 min)
4.1 Suivi de l'état d'avancement du projet CASA par les membres – Résolution *
4.2 Ajout d'un membre au comité actif-passif et vérification – Résolution * | <i>Konrad Sioui</i> |
| 8 h 25 | 5. Rapport des comités (30 min, environ 7 minutes par comité) *
5.1 Rapport de la séance du comité des technologies de l'information et de la cybersécurité (7 juin 2022)
5.2 Rapport de la séance conjointe du comité des technologies de l'information et de la cybersécurité et du comité actif-passif et vérification (7 juin 2022)
5.3 Rapport de la séance du comité actif-passif et vérification (8 juin 2022) | <i>Corinne Charrette

Louise Turgeon
Corinne Charette

Louise Turgeon</i> |

5.4 Rapport de la séance du comité des clientèles et ressources humaines
(15 juin 2022) – Résolution

Christian Cyr

8 h 55 6. **Rapport du président et chef de la direction (40 min)**

Denis Marsolais

9 h 35 **PAUSE (15 min)**

9 h 50 7. **Suivi du projet CASA – Information (15 min) ***

Karl Malenfant

10 h 05 8. **Stratégie immobilière – Résolution (10 min) ***

Karl Malenfant

10 h 15 9. **Application de la politique de capitalisation – Résolution (10 min) ***

Francine Lépinay

10 h 25 10. **Mise à jour de la politique de rémunération des vice-présidents –
Résolution (10 min) ***

Denis Marsolais

10 h 35 11. **Autres sujets**

12. **Prochaine séance du conseil**

- Le jeudi 15 septembre 2022, à 9 h

13. **Huis clos des membres avec le président et chef de la direction**

14. **Huis clos des membres**

15. **Levée de la séance**

* Documents joints

** Documents déposés séance tenante

Conseil d'administration

Procès-verbal de la séance n° 465
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Le 16 juin 2022, à 8 h
Adopté le 15 septembre 2022

SONT PRÉSENTS :

- M. Konrad Sioui, président du conseil d'administration
- M. Denis Marsolais, président et chef de la direction
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre
- M^{me} Corinne Charette, membre
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre
- M. Christian Cyr, membre
- M. Jean-Marie De Koninck, membre
- M. Stéphan Deschênes, membre
- M^{me} Stéphanie Desforges, membre
- M^{me} Claudia Di Iorio, membre
- M. François Geoffrion, membre
- M. Olivier Normandin, membre
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre
- M^{me} Ka Yan Lisa To, membre
- M^{me} Louise Turgeon, membre

- M^e Gisèle Gauthier, directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe à la secrétaire générale

SONT INVITÉS PAR TEAMS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques
- M^{me} Francine Lépinay, vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel

1. PRÉSENCES ET ORDRE DU JOUR

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

[REDACTED]

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 10 mai 2022

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance du 10 mai 2022 est adopté par les membres.

2.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La secrétaire générale les informe de l'ajout de sujets *ad hoc*. Les membres se disent en accord avec la planification.

3. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Il est déposé au procès-verbal, sous la cote A-3 du 22.06.16, le document suivant :

- la liste des procès-verbaux adoptés.

4. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1 Suivi de l'état d'avancement du projet CASA par les membres – Résolution

Il est déposé au procès-verbal, sous la cote A-4 a) du 22.06.16, le document suivant :

- un projet de résolution sur le suivi de l'état d'avancement du projet CASA par les membres.

Le président du conseil d'administration (PCA) mentionne [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Avec l'ajustement proposé, les membres sont en accord avec la recommandation. L'approbation de la résolution suivante est proposée par madame Ka Yan Lisa To et appuyée par monsieur Olivier Normandin :

Résolution

[Redacted text block containing multiple lines of blacked-out content]

IL EST DÉCIDÉ :

QUE l'avancement du projet CASA soit suivi par l'ensemble des membres du CA à l'occasion de séances spéciales du CA qui seront consacrées au projet;

QUE les séances spéciales du CA remplacent les séances conjointes du CTIC et du CAPV;

QUE les présidentes du CTIC et du CAPV animent en alternance les discussions des séances spéciales du CA.

Résolution AR-3093 du 22.06.16

4.2 Ajout d'un membre au comité actif-passif et vérification – Résolution

Il est déposé au procès-verbal, sous la cote A-4 b) du 22.06.16, le document suivant :

- un projet de résolution sur l'ajout d'un membre au CAPV.

Le PCA recommande de nommer madame Corinne Charette membre du CAPV. Puis, il lit la décision proposée au projet de résolution.

Les membres n'ont pas de question à formuler et sont en accord avec la recommandation. L'approbation de la résolution suivante est proposée par madame Stéphanie Desforges et appuyée par madame Louise Turgeon :

Résolution

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

IL EST DÉCIDÉ :

QUE le conseil d'administration nomme madame Corinne Charette membre du comité actif-passif et vérification à compter de ce jour et conformément à la recommandation du président du conseil;

QU'en conséquence, les membres nommés sur ce comité par la résolution AR-3082 du 17 février 2022 sont remplacés par les suivants :

« Comité actif-passif et vérification

- Louise Turgeon, présidente
- Brigitte Corbeil
- Christian Cyr
- Sylvie Thivierge
- Ka Yan Lisa To
- Corinne Charette ».

Résolution AR-3094 du 22.06.16

Finalement, le PCA rappelle aux membres que la directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale quitte [Redacted] au mois de juillet 2022. Il ajoute qu'il considère important de la remercier chaleureusement et d'adopter une résolution en ce sens.

Les membres sont en accord avec la recommandation d'adopter une résolution de remerciements pour souligner le travail accompli par la directrice générale et secrétaire générale. L'approbation d'une résolution est proposée par madame Brigitte Corbeil et appuyée par madame Claudia Di Iorio :

Résolution

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

IL EST DÉCIDÉ :

QUE le conseil d'administration offre ses plus chaleureux et sincères remerciements à M^e Gauthier et [REDACTED] ;

QUE la présente résolution lui soit transmise.

Résolution AR-3095 du 22.06.16

5. RAPPORT DES COMITÉS

5.1 Rapport de la séance du comité des technologies de l'information et de la cybersécurité (7 juin 2022)

La présidente du CTIC fait son rapport. Elle informe les membres du CA des points discutés lors de la séance tenue le 7 juin 2022. L'ordre du jour de cette séance est déposé au procès-verbal, sous la cote A-5 a) du 22.06.16.

5.2 Rapport de la séance conjointe du comité des technologies de l'information et de la cybersécurité et du comité actif-passif et vérification (7 juin 2022)

La présidente du CAPV fait son rapport. Elle informe les membres du CA des points discutés lors de la séance conjointe tenue le 7 juin 2022. L'ordre du jour de cette séance est déposé au procès-verbal, sous la cote A-5 b) du 22.06.16.

5.3 Rapport de la séance du comité actif-passif et vérification (8 juin 2022)

La présidente du CAPV fait son rapport. Elle informe les membres du CA des points discutés lors de la séance tenue le 8 juin 2022. L'ordre du jour de cette séance est déposé au procès-verbal, sous la cote A-5 c) du 22.06.16.

Elle mentionne que l'information portant sur la stratégie immobilière ainsi que sur l'application de la politique de capitalisation, qui sera présentée aux points 8 et 9 de l'ordre du jour de l'actuelle séance, a été présentée aux membres du comité qui ont eu l'occasion de l'analyser et de la commenter. Elle souligne que ces derniers se disent favorables à l'adoption des résolutions qui seront proposées.

5.4 Rapport de la séance du comité des clientèles et ressources humaines (15 juin 2022) – Résolution

Le président du comité des clientèles et ressources humaines (CCRH) fait son rapport. Il informe les membres du CA des points discutés lors de la séance tenue le 15 juin 2022. L'ordre du jour de cette séance est déposé au procès-verbal, sous la cote A-5 d) du 22.06.16.

Il mentionne que l'information portant sur la stratégie immobilière, qui sera présentée au point 8 de l'ordre du jour de l'actuelle séance, a été présentée aux membres du comité qui ont eu l'occasion de l'analyser. Il souligne que ces derniers se disent favorables à l'adoption de la résolution qui sera proposée.

Aussi, il propose de faire évoluer le nom du CCRH afin que le libellé inclue textuellement le volet « sécurité routière » que couvre le comité. En ce sens, il propose le nom suivant : comité de la sécurité routière, des clientèles et des ressources humaines.

Les membres n'ont pas de question à formuler et sont en accord avec la recommandation. L'approbation de la résolution suivante est proposée par monsieur Olivier Normandin et appuyée par madame Louise Champoux-Paillé :

Résolution

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

IL EST DÉCIDÉ :

QUE, conséquemment et à compter de ce jour, le comité des clientèles et ressources humaines soit renommé « comité de la sécurité routière, des clientèles et des ressources humaines ».

Résolution AR-3096 du 22.06.16

6. RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Le président et chef de la direction (PCD) présente son rapport aux membres du CA.

Dossiers en lien avec le gouvernement

Le PCD informe les membres que la Société a été invitée à participer à une visite en Californie pour voir le fonctionnement de navettes qui circulent sans conducteur. [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED] Par la suite, il informe les membres des revendications de certaines organisations relativement aux prix de l'essence. Il ajoute que la Société analyse les incidences que d'éventuelles mesures pourraient occasionner.

Gestion de l'entreprise

Le PCD fait un retour sur la rencontre des gestionnaires tenue le 26 mai 2022. Il ajoute que l'événement lui a permis de présenter plus en détail les motifs qui sous-tendent l'évolution de la structure administrative de la Société et de discuter des valeurs. Par ailleurs, il informe les membres du nom de la personne qui va assurer l'intérim de la Vice-présidence à l'accès sécuritaire au réseau routier pour la période estivale. Il ajoute qu'un dossier complet sera présenté aux membres du CA à l'automne pour la nomination d'un vice-président afin de combler le poste qui sera laissé vacant par le départ [REDACTED] du vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier. Par ailleurs, il rappelle l'assermentation de 16 nouveaux contrôleurs

routiers. Il rappelle également l'arrivée d'une nouvelle vice-présidente en juillet 2022. Par la suite, le PCD entretient les membres sur les négociations collectives en cours, dont celles avec les contrôleurs routiers, les fonctionnaires et les ingénieurs. Il ajoute que, parallèlement à certains moyens de pression annoncés, la Société a fait une campagne d'information pour promouvoir ses services en ligne et encourager la population à prendre un rendez-vous pour obtenir certains services. Dans cet ordre d'idées, le PCD souligne qu'il encourage la mise en place de stratégies de communication préventives.

Médias

Le PCD rappelle aux membres l'annonce du bilan routier du 17 mai 2022 et présente la couverture média générée par l'émission d'un communiqué de presse. Par ailleurs, il revient sur la panne informatique qu'ont connue deux centres de service et informe les membres des démarches qui ont été entreprises à cette occasion.

Rayonnement

Le PCD informe les membres que le 9 juin 2022, la Société, avec son agence de création, a remporté six prix au concours Idéa réunissant les professionnels de la communication créative au Québec. Les publicités gagnantes sont présentées aux membres.

Autres

Il est déposé séance tenante un document sur l'actualisation des valeurs proposées pour la Société. Le PCD présente le document aux membres ainsi que les prochaines étapes pour l'établissement de ces valeurs, dont une présentation aux employés à l'automne.

Tout au long du rapport, les membres posent des questions et le PCD y répond. [REDACTED]

7. SUIVI DU PROJET CASA – INFORMATION

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques se joint aux membres du CA. Il dépose au procès-verbal, sous la cote A-7 du 22.06.16, le document suivant :

- une présentation sur le suivi du projet CASA.

Le vice-président commence sa présentation avec le suivi des indicateurs globaux de la L2, pour le volet « projet ». [REDACTED]

[REDACTED]

8. **STRATÉGIE IMMOBILIÈRE – RÉSOLUTION**

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote A-8 du 22.06.16, le document suivant :

- un projet de résolution sur la stratégie immobilière de la Société.

Le vice-président informe les membres que la Société a entrepris depuis quelques années des travaux de mise à niveau du siège social, notamment pour des composantes mécaniques, puisque 75 % du bâtiment a plus de 30 ans. Il ajoute qu'un positionnement est nécessaire pour mettre à jour la stratégie immobilière. Ainsi, il mentionne que pour ce faire et après analyses, la direction recommande de conserver le siège social, de moderniser les espaces de travail et de louer les espaces excédentaires.

Le vice-président souligne que la stratégie immobilière ainsi proposée a été présentée au CAPV et au CCRH et que la résolution disponible sur le site de la gouvernance tient compte des commentaires émis par les membres de ces deux comités.

Des questions sont posées et le vice-président y répond.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques quitte la séance.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

La direction prend note de la requête et reviendra auprès du CA à l'automne avec les résultats de ses travaux.

[REDACTED]

9. **APPLICATION DE LA POLITIQUE DE CAPITALISATION – RÉSOLUTION**

La vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel se joint aux membres du CA. Elle dépose au procès-verbal, sous la cote A-9 du 22.06.16, le document suivant :

- un projet de résolution sur l'application de la politique de capitalisation de la Société.

Aussi, il est déposé séance tenante une présentation sur l'application de la politique de capitalisation.

La vice-présidente parcourt la présentation. Elle rappelle aux membres que la politique de capitalisation adoptée en 2019 prévoit une révision annuelle de la situation financière aux fins de capitalisation du Fonds d'assurance automobile du Québec (Fonds d'assurance) et nécessite l'approbation du CA. Puis, elle rappelle également la situation entourant le taux de capitation au 31 décembre 2020 et présente celle au

IL EST DÉCIDÉ :

QU'aucune action supplémentaire ne soit annoncée en 2022 relativement à l'utilisation du surplus de capitalisation du Fonds.

Résolution AR-3097 du 22.06.16

La vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel quitte la séance.

10. MISE À JOUR DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES VICE-PRÉSIDENTS – RÉSOLUTION

Il est déposé au procès-verbal, sous la cote A-10 du 22.06.16, le document suivant :

- un projet de résolution sur la mise à jour de la politique de rémunération des vice-présidents.

Le PCD rappelle aux membres la réorganisation administrative annoncée ainsi que le changement de responsabilités de certains vice-présidents. Il ajoute que ces changements entraînent également une réévaluation du classement des postes de vice-présidents. Enfin, il propose de confier un mandat à une firme externe pour faire une étude de comparaison au marché de la rémunération globale pour les postes de vice-présidents.

Des questions sont posées et le PCD y répond.

Il est rappelé que l'information a été présentée le 15 juin 2022 aux membres du CCRH et que ces derniers se sont dits favorables à l'adoption de la résolution proposée.

Les membres ont pris connaissance de la résolution et ils sont en accord avec la recommandation. L'approbation de la résolution suivante est proposée par madame Louise Champoux-Paillé et appuyée par madame Claudia Di Iorio :

Résolution

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

IL EST DÉCIDÉ :

QU'UN mandat soit confié à une firme externe qui aura comme mandat de faire une étude de comparaison au marché de la rémunération globale pour les sept postes de vice-présidents. Ces mêmes postes seront comparés à des postes équivalents sur le marché de l'emploi.

11. AUTRES SUJETS

[REDACTED]

12. PROCHAINE SÉANCE

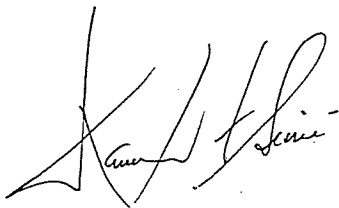
La prochaine séance du CA se tiendra le jeudi 15 septembre 2022, à 9 h.

13. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos.

14. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE À 11 H 45

Président

